

Formation courte en

COMPTABILITÉ NOTARIALE

FORMATION

Dans le cadre de sa mission, un notaire gère des sommes importantes appartenant à des tiers. Il est soumis à des règles strictes concernant la gestion de sa comptabilité, selon un plan comptable spécifique et uniforme. La surveillance et le contrôle de cette gestion comptable par des commissions de contrôle provinciales assistées de réviseurs et experts-comptables indépendants sont également soumis à des règles très strictes. Dès lors, à l'EPHEC cours du soir, nous avons décidé de proposer un cours d'éléments de comptabilité notariale, qui répond aux exigences de la Chambre Nationale des Notaires.

COMPÉTENCES

La réussite de cette formation vous offre la possibilité d'être repris sur une liste de collaborateurs qualifiés en matière de comptabilité notariale.

Cette liste est publiée sur l'e-notariat et vous permettra d'entrer en contact avec des études notariales qui sont à la recherche de collaborateurs qualifiés en matière de comptabilité notariale.

PROGRAMME DU COURS

Initiation au notariat, dispositions légales et réglementaires concernant la comptabilité notariale et leurs conséquences sur : le plan comptable minimum, le financement et les crédits, la provision préalable des frais d'acte, l'utilisation des comptes de tiers, les comptes rubriqués et comptes d'étude, les clients créditeurs rubriqués, clients créditeurs non rubriqués, clients débiteurs non rubriqués, le traitement des frais d'acte, la TVA, les droits d'enregistrement et comptabilisation des formalités hypothécaires, les obligations de délivrance, les positions comptables vis-à-vis des administrations et suivi périodique, la facturation entre confrères, l'état trimestriel et solde disponible, les ratios les plus importants conformément au formulaire de contrôle trisannuel...

INFORMATIONS PRATIQUES :

Condition d'accès : être détenteur d'un diplôme de Bachelier en Comptabilité ou en Droit. Les cours commencent début octobre* et se donnent le mercredi soir*. Cette formation s'étale sur 9 semaines et se clôt par un examen qui débouche sur une attestation de réussite.

*sous réserve de modification.

